

Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités.**

Elle **décide et pilote** les projets de développement et de modernisation de tous les transports (Train, Métro, Tram, Bus et Câble), dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité à vélo, comme Véligo Location, les Parkings vélos...

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...) et **investit** pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables... et plus connectés).

Île-de-France Mobilités, composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens, **porte ainsi la vision globale des mobilités en Île-de-France.**

Le service **Parking Vélos** a été imaginé et développé par Île-de-France Mobilités, qui en est également le principal financeur.

Rendez-vous sur iledefrance-mobilites.fr pour avoir les dernières informations sur les Parking Vélos.



Parking Vélos

**Des espaces
pour garer
votre vélo
en toute
tranquillité**



Parking Vélos

Des espaces sécurisés pour votre vélo

Afin de permettre aux voyageurs de stationner facilement leurs vélos à proximité des gares ou stations, **Île-de-France Mobilités poursuit le développement du stationnement vélos dans toute l'Île-de-France.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités garantissent aux Franciliens un stationnement vélos de qualité facilement identifiable à proximité des gares et stations.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **souscrire un abonnement** auprès du gestionnaire du Parking Vélos sécurisé qui vous intéresse.

Les espaces en libre-accès (arceaux généralement abrités) **sont accessibles à tout usager**, sans abonnement ni réservation.



Parking Vélos



Mode d'emploi des Parkings Vélos

Île-de-France Mobilités a défini une **nouvelle tarification simplifiée, adaptée aux besoins de chacun.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités sont **gratuits pour les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide** (Navigo, Navigo tarification senior, Imagine R).

Pour les autres utilisateurs, **trois formules d'abonnement** seront proposées :

Abonnement journalier : 2 €

Abonnement mensuel : 10 €

Abonnement annuel : 30 €



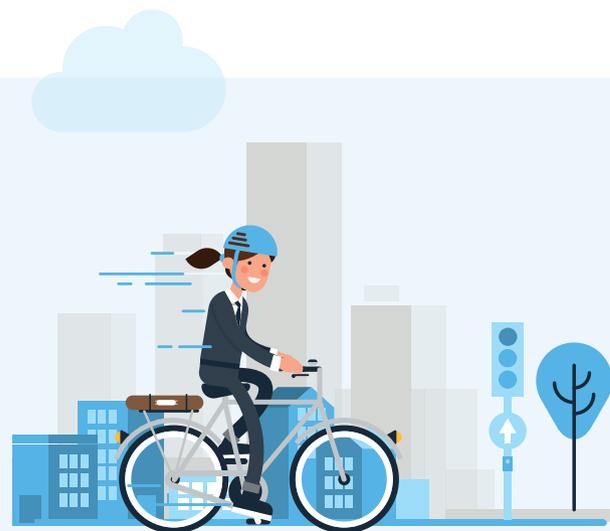
Parking Vélos, le choix de la qualité

Tous les Parkings Vélos sont :

- ouverts 24h/24 et 7j/7
- facilement repérables grâce à une identité Parking Vélos
- situés au plus proche des gares et stations
- abrités et éclairés
- sécurisés avec des arceaux pour accrocher votre vélo

Les Parkings Vélos sécurisés (consignes) :

- sont accessibles avec un passe Navigo ou Navigo Easy
- bénéficient de la vidéoprotection
- peuvent offrir des services annexes : *prises pour vélos à assistance électrique, pompes à vélo, kits de réparation et d'entretien...*



Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités.**

Elle **décide et pilote** les projets de développement et de modernisation de tous les transports (Train, Métro, Tram, Bus et Câble), dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité à vélo, comme Véligo Location, les Parkings vélos...

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...) et **investit** pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables... et plus connectés).

Île-de-France Mobilités, composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens, **porte ainsi la vision globale des mobilités en Île-de-France.**

Le service **Parking Vélos** a été imaginé et développé par Île-de-France Mobilités, qui en est également le principal financeur.

Rendez-vous sur **iledefrance-mobilites.fr** pour avoir les dernières informations sur les Parking Vélos.



Parking Vélos

**Des espaces
pour garer
votre vélo
en toute
tranquillité**





Parking Vélos

Des espaces sécurisés pour votre vélo

Afin de permettre aux voyageurs de stationner facilement leurs vélos à proximité des gares ou stations, **Île-de-France Mobilités poursuit le développement du stationnement vélos dans toute l'Île-de-France.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités garantissent aux Franciliens un stationnement vélos de qualité facilement identifiable à proximité des gares et stations.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **souscrire un abonnement** auprès du gestionnaire du Parking Vélos sécurisé qui vous intéresse.

Les espaces en libre-accès (arceaux généralement abrités) **sont accessibles à tout usager**, sans abonnement ni réservation.



Parking Vélos



Mode d'emploi des Parkings Vélos

Île-de-France Mobilités a défini une **nouvelle tarification simplifiée, adaptée aux besoins de chacun.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités sont **gratuits pour les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide** (Navigo, Navigo tarification senior, Imagine R).

Pour les autres utilisateurs, **trois formules d'abonnement** seront proposées :

Abonnement journalier : 2 €

Abonnement mensuel : 10 €

Abonnement annuel : 30 €



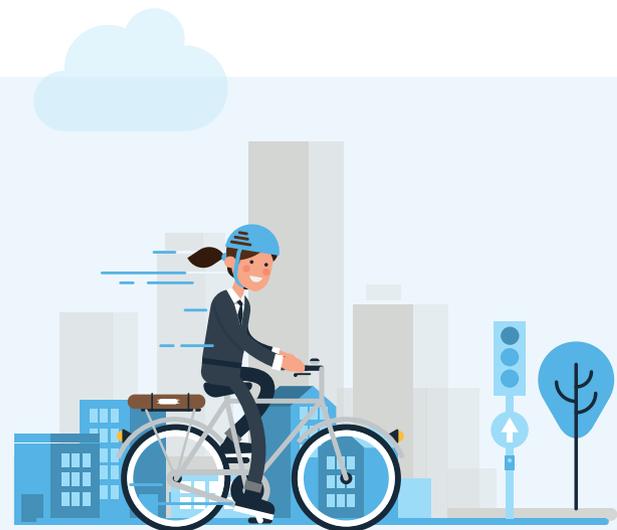
Parking Vélos, le choix de la qualité

Tous les Parkings Vélos sont :

- ouverts 24h/24 et 7j/7
- facilement repérables grâce à une identité Parking Vélos
- situés au plus proche des gares et stations
- abrités et éclairés
- sécurisés avec des arceaux pour accrocher votre vélo

Les Parkings Vélos sécurisés (consignes) :

- sont accessibles avec un passe Navigo ou Navigo Easy
- bénéficient de la vidéoprotection
- peuvent offrir des services annexes : *prises pour vélos à assistance électrique, pompes à vélo, kits de réparation et d'entretien...*



Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités.**

Elle **décide et pilote** les projets de développement et de modernisation de tous les transports (Train, Métro, Tram, Bus et Câble), dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité à vélo, comme Véligo Location, les Parkings vélos...

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...) et **investit** pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables... et plus connectés).

Île-de-France Mobilités, composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens, **porte ainsi la vision globale des mobilités en Île-de-France.**

Le service **Parking Vélos** a été imaginé et développé par Île-de-France Mobilités, qui en est également le principal financeur.

Rendez-vous sur **iledefrance-mobilites.fr** pour avoir les dernières informations sur les Parking Vélos.



Parking Vélos

**Des espaces
pour garer
votre vélo
en toute
tranquillité**



Parking Vélos

Des espaces sécurisés pour votre vélo

Afin de permettre aux voyageurs de stationner facilement leurs vélos à proximité des gares ou stations, **Île-de-France Mobilités poursuit le développement du stationnement vélos dans toute l'Île-de-France.**

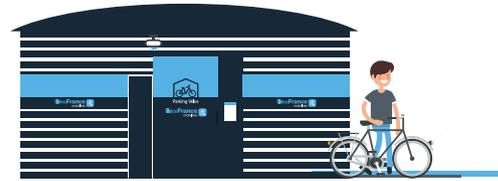
Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités garantissent aux Franciliens un stationnement vélos de qualité facilement identifiable à proximité des gares et stations.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **souscrire un abonnement** auprès du gestionnaire du Parking Vélos sécurisé qui vous intéresse.

Les espaces en libre-accès (arceaux généralement abrités) **sont accessibles à tout usager**, sans abonnement ni réservation.



Parking Vélos



Mode d'emploi des Parkings Vélos

Île-de-France Mobilités a défini une **nouvelle tarification simplifiée, adaptée aux besoins de chacun.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités sont **gratuits pour les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide** (Navigo, Navigo tarification senior, Imagine R).

Pour les autres utilisateurs, **trois formules d'abonnement** seront proposées :

Abonnement journalier : 2 €

Abonnement mensuel : 10 €

Abonnement annuel : 30 €



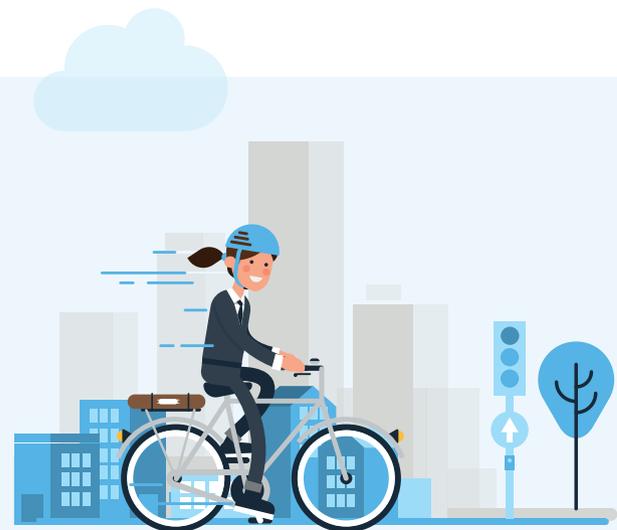
Parking Vélos, le choix de la qualité

Tous les Parkings Vélos sont :

- ouverts 24h/24 et 7j/7
- facilement repérables grâce à une identité Parking Vélos
- situés au plus proche des gares et stations
- abrités et éclairés
- sécurisés avec des arceaux pour accrocher votre vélo

Les Parkings Vélos sécurisés (consignes) :

- sont accessibles avec un passe Navigo ou Navigo Easy
- bénéficient de la vidéoprotection
- peuvent offrir des services annexes : *prises pour vélos à assistance électrique, pompes à vélo, kits de réparation et d'entretien...*



Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités.**

Elle **décide et pilote** les projets de développement et de modernisation de tous les transports (Train, Métro, Tram, Bus et Câble), dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité à vélo, comme Véligo Location, les Parkings vélos...

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...) et **investit** pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables... et plus connectés).

Île-de-France Mobilités, composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens, **porte ainsi la vision globale des mobilités en Île-de-France.**

Le service **Parking Vélos** a été imaginé et développé par Île-de-France Mobilités, qui en est également le principal financeur.

Rendez-vous sur iledefrance-mobilites.fr pour avoir les dernières informations sur les Parking Vélos.



Parking Vélos

Des espaces pour garer votre vélo en toute tranquillité





Parking Vélos

Des espaces sécurisés pour votre vélo

Afin de permettre aux voyageurs de stationner facilement leurs vélos à proximité des gares ou stations, **Île-de-France Mobilités poursuit le développement du stationnement vélos dans toute l'Île-de-France.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités garantissent aux Franciliens un stationnement vélos de qualité facilement identifiable à proximité des gares et stations.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **souscrire un abonnement** auprès du gestionnaire du Parking Vélos sécurisé qui vous intéresse.

Les espaces en libre-accès (arceaux généralement abrités) **sont accessibles à tout usager**, sans abonnement ni réservation.



Parking Vélos

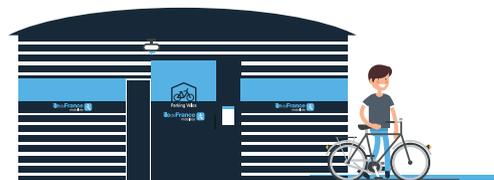
Parking Vélos, le choix de la qualité

Tous les Parkings Vélos sont :

- ouverts 24h/24 et 7j/7
- facilement repérables grâce à une identité Parking Vélos
- situés au plus proche des gares et stations
- abrités et éclairés
- sécurisés avec des arceaux pour accrocher votre vélo

Les Parkings Vélos sécurisés (consignes) :

- sont accessibles avec un passe Navigo ou Navigo Easy
- bénéficient de la vidéoprotection
- peuvent offrir des services annexes : *prises pour vélos à assistance électrique, pompes à vélo, kits de réparation et d'entretien...*



Mode d'emploi des Parkings Vélos

Île-de-France Mobilités a défini une **nouvelle tarification simplifiée, adaptée aux besoins de chacun.**

Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités sont **gratuits pour les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide** (Navigo, Navigo tarification senior, Imagine R).

Pour les autres utilisateurs, **trois formules d'abonnement** seront proposées :

Abonnement journalier : 2 €

Abonnement mensuel : 10 €

Abonnement annuel : 30 €

